

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 25/03/2024
et publié ou notifié
le 25/03/2024

COMMUNE D' AISY SUR ARMANCON

Séance ordinaire du 22 mars 2024

Date de la convocation: 15/03/2024

Membres en exercice : 8

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-deux mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Olivier MURAT

Présents : 8

Votants : 8

Présents : Olivier MURAT, Olivier CADART, Aymeric FOURRIER, Maude GUYOTOT, Roland BURGRAF, Chantal BESANÇON, Marie-France MURAT

Pour : 8

Représentés : Thérèse BURGRAF par Roland BURGRAF

Contre : 0

Excusés :

Abstentions : 0

Absents :

Secrétaire de séance : Marie-France MURAT

Objet: Subvention AAPMA - 2024_17


Le Maire fait part aux membres du conseil d'une demande de subvention de l'association de pêche AISY NUITS RAVIERES PACY TANLAY.

Cette subvention les aidera à financer le reste à charge pour la création d'une descente à bateaux au bord de la rivière à Aisy sur Armançon, face à l'ancien camping.

Sachant que cette descente pour les bateaux, les pompiers, les pêcheurs, les canoës et autres pourront l'utiliser.

Le conseil, après en avoir délibéré, 8 pour, 0 abstention et 0 contre.

- **DECIDE** d'attribuer une subvention de 1 080 € à l'association APPMA
- **DIT** que la somme sera inscrite au compte 65748
- **DIT** que cette subvention sera versée en une seule fois

La secrétaire de séance
M.F. Juret


Le Maire,
Olivier MURAT

